

Une nouvelle enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages. Des Chroniques pour en commenter les grands résultats

Une nouvelle enquête annuelle : PSELL-3

Un nouveau programme d'enquêtes...

En 1985, le Centre d'études CEPS/INSTEAD lançait son tout premier programme d'enquêtes sociales annuelles Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg auprès de la population résidant au Luxembourg. Après 10 vagues d'enquêtes annuelles (1985-1994), « PSELL-1 » cédait la place à « PSELL-2 » pour 8 vagues supplémentaires (1995-2002).

En 2003, le CEPS/INSTEAD, en collaboration avec le Service central de la statistique et des études économiques (STATEC), a lancé son troisième programme d'enquêtes PSELL. Lors de la première vague PSELL-3/2003, plus de 3500 ménages (soit environ 9500 personnes) ont été interrogés.

... qui répond à une demande nationale et européenne

PSELL-3 s'inscrit dans le programme statistique « EU-SILC » de l'Union européenne (European Union – Statistics on Income and Living Conditions), dont la coordination est assurée par Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes. Dès 2005, pour chacun des 25 Etats membres, EU-SILC devrait collecter et produire chaque année des statistiques comparables sur les revenus des individus et des ménages résidant dans l'Union ainsi que sur les conditions de vie de ceux-ci (emploi, chômage et inactivité, mais également santé, éducation, logement, démographie...).

L'analyse de ces statistiques devrait permettre, en particulier, de mieux évaluer l'étendue et les causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale au sein de l'Union, et de lutter ainsi plus efficacement contre celles-ci aux niveaux national et européen.

Les premières données comparables pour l'ensemble des Etats membres de l'Union devraient être disponibles pour la fin 2006.

EU-SILC est le successeur du programme statistique européen « ECHP » (European Community Household Panel), qui fut lancé en 1994 pour s'arrêter après 8 vagues, en 2001.

Des ménages privés...

Les enquêtes du PSELL-3 sont réalisées auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population résidant au Grand-Duché et habitant au sein de ménages privés. Tous les ménages privés sont éligibles pour l'échantillon du PSELL-3 : non seulement ceux dont au moins un des membres est affilié à la sécurité sociale luxembourgeoise, mais également ceux dont aucun des membres n'est affilié à la sécurité sociale luxembourgeoise (c'est-à-dire essentiellement les ménages composés de fonctionnaires internationaux, qui représentent environ 2% de l'ensemble des ménages privés). Par contre, comme dans la quasi-totalité des enquêtes sociales réalisées au Luxembourg ou

ailleurs, les personnes vivant dans des institutions (entre autres, les personnes âgées résidant en maison de retraite) et les personnes sans abri ne sont pas couvertes par ces enquêtes.

... suivis durant plusieurs années

PSELL-3 est un panel, c'est-à-dire qu'il interroge les mêmes individus durant plusieurs années consécutives, permettant ainsi de suivre l'évolution des revenus et des conditions de vie des personnes au cours du temps. Grâce à cette structure longitudinale, les « instantanés » que fournissent les enquêtes sociales classiques peuvent être utilement complétés par des analyses dynamiques. On peut, par exemple, analyser les conditions dans lesquelles des personnes entrent dans la pauvreté ou au contraire en sortent, l'évolution des revenus des conjoints après un divorce ou un décès, les parcours socio-professionnels des jeunes après leur départ du domicile parental...

Une nouvelle collection de publications pour commenter les grands résultats de PSELL-3 : les Chroniques de l'enquête

La collection

Pour présenter les grands résultats des enquêtes réalisées dans le cadre de PSELL-3, le CEPS/INSTEAD a créé une nouvelle collection de publications.

De nombreux résultats de la première vague d'enquêtes seront ainsi commentés dès décembre 2004 dans une série de numéros « Vivre au Luxembourg – Chroniques de l'enquête PSELL-3/2003 ». Dès que les résultats de la seconde vague seront disponibles, ces numéros feront ensuite place à la série « Vivre au Luxembourg – Chroniques de l'enquête PSELL 3/2004 », et ainsi de suite.

D'un format court (limité à 2 pages), les numéros de cette nouvelle collection porteront chacun sur un sujet précis, choisi parmi les thèmes très riches couverts par PSELL-3. Au fil des semaines, ces numéros permettront ainsi de dresser un panorama des conditions de vie et de revenu des personnes résidant au Grand-Duché.

Comment s'y abonner

Pour vous abonner à la série Vivre au Luxembourg, contactez-nous à l'adresse : vivre@ceps.lu, ou au 58 58 55-513 (contact : Isabelle Bouvy).

Adresses utiles

CEPS/INSTEAD : <http://www.ceps.lu/vivre>
STATEC : <http://www.statec.lu>
EUROSTAT : <http://europa.eu.int/comm/eurostat>